

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 31 août 2018

Course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret (VCV)

La course pédestre VCV, c'est cette fin de semaine à Villeret. Cette année le village vivra déjà la 19^e édition de cette course qui dévoilera aux participants, cette année aussi, un magnifique panorama. Le Conseil municipal souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les participants, à leurs accompagnants et plein succès aux dynamiques organisateurs.

Bureau de vote

Vont faire partie du bureau de vote du dimanche 23 septembre prochain, Mmes et MM Vanessa Celant, Aurélie Egger, Nicolas Iseli et Mika Martoccia.

Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau de chien vous devez impérativement le déclarer. Pour cela nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe sur les chiens coûte, par chien, 40.- francs de base plus 2.- francs pour la plaquette.

Délégations

MM Carlos Chatelain, Bruno Lemaitre et Thierry Sartori vont participer à la séance d'information aux communes organisée par la Société des Forces Electriques de La Goule, le jeudi 20 septembre 2018 à Mont-Soleil. Mme Mélanie Keller Berger représentera la commune lors de l'assemblée générale du CCL, le mercredi 26 septembre 2018 à Saint-Imier ; M. Dave von Kaenel présidera l'assemblée des délégués du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, le jeudi 27 septembre 2018 à 19h30, au Centre régional, Rue du Pont 20 à Tramelan.

M. Carlos Chatelain sera le délégué de la commune lors de la présentation du service social pour réfugiés CRS région Jura bernois/Seeland, le jeudi 4 octobre 2018 à Tavannes.

Place de pique-nique

L'expérience ayant été jugée positive par l'exécutif, l'installation de toilettes mobiles près de la place de pique-nique, durant la saison estivale, sera reconduite l'année prochaine.

PAE des Faverges

Dans le cadre de la procédure d'information et de participation, le Plan d'Aménagement des Eaux des Faverges a fait l'objet d'une publication entre le 15 juin et le 15 juillet

2018. Ce projet tel que présenté n'a pas fait l'objet d'une quelconque opposition, il sera présenté à l'Office des ponts et chaussées ainsi qu'aux autres services concernés, pour approbation.

Champs du Clos / chantier Straumann

Les travaux de la nouvelle usine Straumann avancent. Le vendredi 7 septembre une grue sera montée sur le chantier. La circulation sera impossible entre l'usine et le nouveau parking couvert. Dès lors, une déviation à travers les parkings provisoires et le tennis sera mise en place, la vitesse y sera limitée à 20 km/h.

Le lundi 10 septembre c'est un silo à béton qui sera posé sur le même chantier. La rue Jacques-René Fiechter sera fermée à toute circulation à la hauteur du tennis. Les collaborateurs de l'usine ETA ainsi que les riverains seront déviés par les rues Jacques-René Fiechter et Brue.

Le Conseil municipal recommande à tous les automobilistes, en particulier aux pendulaires, la plus grande prudence et le respect des règles de la circulation, notamment en matière de vitesse. Il remercie les riverains pour leur compréhension par rapport à ces mesures exceptionnelles.

Conseil municipal

Villeret, le 27 août 2018